



SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DU PONT SOLLIERES  
Services Assainissement Collectif et Non Collectif (SPANC)  
69400 PORTE DES PIERRES DOREES  
☎ : 04.74.65.84.33  
@ syndicat.assainissement@smaps.fr



## SPANC - ASSAINISSEMENT AUTONOME

### Déclaration d'achèvement d'un dispositif d'assainissement autonome CONTROLE REALISATION

A renvoyer 10 jours avant la fin des travaux et AVANT remblaiement au  
SMPAS (syndicat.assainissement@smaps.fr)/ ou sogedo  
(jpapret@sogedo.fr)

Je soussigné (Nom – Prénom) ..... Certifie que les travaux d'installation  
d'un dispositif d'assainissement autonome dans ma propriété sont terminés et ont été réalisés  
conformément au dossier de demande de conception tel qu'il a été validé par le SPANC.

N° de téléphone : .....

Adresse de facturation : .....

Commune : .....

Projet ayant fait l'objet d'un permis de construire  OUI n° du PC .....  
 NON (réhabilitation) N° dossier .....

Adresse du projet : .....

n° parcelle : .....

NOM et coordonnées de l'installateur  
.....  
.....

NOM et coordonnées du maître d'œuvre chargé de surveiller les travaux  
.....  
.....

Le pétitionnaire à l'obligation de respecter les prescriptions suivantes :

- Les plaques d'identifications des différents appareils sont apparentes,
- Les tampons de visite des fosses et les regards sont, au niveau du sol, finis,
- Les tranchées d'épandage ou les filtres à sable ne sont pas encore recouverts de terre,

La visite de conformité du dispositif d'assainissement autonome peut donc être effectuée.

Le présent pétitionnaire est redevable du **contrôle de réalisation** d'un montant de **130 €**. Un titre de perception sera transmis, le règlement sera à effectuer au trésor Public.

Fait à ....., le ..... Signature :